

La hausse des droits de scolarité est annulée

ALEXANDRE ROBILLARD

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La première ministre Pauline Marois a annoncé hier l'annulation de la hausse des droits de scolarité et de la loi spéciale limitant les manifestations, deux mesures des libéraux qui avaient plongé le Québec dans une crise sociale au printemps dernier.

En réalisant cette promesse, Mme Marois a affirmé que le montant à payer pour les étudiants universitaires sera maintenu à 2168 \$ pour l'année scolaire 2012-13. Les libéraux avaient décidé d'une hausse de 82 pour cent au cours des sept prochaines années.

Lors de sa première conférence de presse au conseil exécutif, son ministère, Mme Marois a aussi annoncé l'abrogation par décret, aujourd'hui, des dispositions de la loi spéciale 78 qui limitaient les manifestations.

« Ces deux décisions permettront de ramener la paix et de rétablir les droits et libertés »,

a-t-elle dit.

La hausse du financement promise aux universités, soit 60 millions \$, sera aussi maintenue pour l'an prochain, la première ministre expliquant que l'augmentation des droits de scolarité comptait pour très peu dans cette somme.

La prochaine étape sera un sommet sur l'éducation postsecondaire, qui devra faire le tour de la question, pour déterminer si les droits doivent être gelés, comme le réclament les associations étudiantes, ou indexés, l'option préconisée par Mme Marois.

La présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins, a affirmé qu'elle était prête à attendre jusqu'à l'an prochain.

« Si le sommet ne se tient pas à l'automne, il pourra se tenir à l'hiver, je pense qu'on a la marge de manoeuvre nécessaire, a-t-elle dit. Entre-temps, comme Mme Marois l'a spécifié, le gel des frais de scolarité va demeurer. »

Les étudiants crient victoire... avec prudence

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Qu'ils soient étudiants, simples citoyens ou membres d'Estrie contre la hausse, plusieurs personnes ont célébré, hier, l'annulation de la hausse des droits de scolarité par le gouvernement péquiste.

« On est très satisfait! » a lancé le trésorier de l'Association des étudiantes et des étudiants de la faculté d'éducation de l'UdeS (AGEEFEUS), Renaud Giraldeau. Même si le Parti québécois (PQ) a déjà parlé d'indexation, l'étudiant dit pour l'instant faire confiance au gouvernement et attend de voir ce que donnera le sommet sur l'éducation que le PQ avait promis.

A ses yeux, le fait de pouvoir débattre de plusieurs enjeux lors de ce sommet s'avère très important. Il estime que les étudiants pourraient ramener sur la table certaines

revendications, par exemple de compenser financièrement les étudiants en enseignement lors de leur quatrième et dernier stage prévu dans leur formation. Selon lui, comme le stage s'étale sur 75 jours, beaucoup d'étudiants sont alors contraints de quitter leur emploi. Pendant la grève, les membres de l'AGEEFEUS ont réclamé un moratoire de deux ans sur la hausse des droits, en plus de la tenue d'États généraux sur l'éducation.

« Gardons-nous de crier victoire trop vite. Le gouvernement Marois parle déjà d'un gel indexé. »

Dans une lettre ouverte publiée dans *La Tribune* en page 10, le président du

Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS), Steve McKay, et le coordonnateur de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS), Olivier Mercure, font valoir qu'il s'agit d'une « étape importante », tant pour l'abrogation de la loi 12 que de l'annulation de la hausse.

« Gardons-nous toutefois de crier "Victoire!" trop vite. Le gouvernement Marois parle déjà d'un gel indexé », peut-on lire dans leur missive. Ils invitent du même coup les étudiants et les citoyens à défendre leur position lors du sommet sur l'éducation, puisque la lutte contre la hausse des droits n'est qu'un élément du combat contre la tarification et la privatisation des services sociaux, soulignent-ils également. Des membres d'Estrie contre la hausse, dont des professeurs du Cégep, se sont réunis, hier soir, pour célébrer cette victoire.